

Regard sur la vie municipale

Journal édité par les élu(e)s du Groupe Démarche citoyenne et PCF de Rive de Gier

Bonne année 2006

Editorial

Chers concitoyens,

En ce début d'année 2006, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité auxquels s'associe le groupe de conseillers municipaux que j'ai l'honneur de présider.

Nous venons tout juste de délibérer à propos du budget communal 2006 et je peux écrire que la situation de notre ville n'est pas aussi idyllique que Jean-Claude Charvin et son équipe veulent bien nous le faire croire.

L'autofinancement diminue, les besoins de fonctionnement des différents services sont drastiquement réduits, la majorité doit resouscrire un nouvel emprunt de 3,4 millions d'€ afin de financer la dette ce qui porte l'emprunt 2006 à 6 millions et demi d'€! Et les transferts de compétences sur des entreprises privées s'envolent : + 31% pour le poste services extérieurs qui se monte à 330.000 €!

Du fait de la situation modeste de ses habitants, notre ville perçoit la dotation de solidarité urbaine (versée par l'Etat aux communes les moins riches) laquelle va évoluer de + 6% par rapport à l'an dernier. J'ai souhaité que cet argent (972.000 €) soit affecté en priorité aux actions de solidarité ainsi qu'aux associations qui oeuvrent, au quotidien au service des personnes en difficulté.

L'examen de ce budget (contre lequel nous avons voté) montre que la majorité municipale a décidé cette année encore de

laisser le quartier du Grand-Pont en friche. Rien ne s'y fera en 2006, si ce n'est des énièmes réunions, managées par un cabinet extérieur qui va coûter quelque 100.000 € aux contribuables.

La place de la Libération bâtie comme le « projet-phare » de la seconde mandature de JC Charvin et qui sera tactiquement terminée avant les échéances municipales coûte trop cher et mobilise l'essentiel des capacités d'investissement de la commune.

Ce choix exclusif est fort discutable. Nous aurions souhaité retrouver des choix plus proches des besoins qui s'expriment parmi la population et la vie associative, mais aussi des actions d'embellissement vers les quartiers « oubliés » tels la Roche, les Vernes, Richarme, Le Mouillon où les habitants payent des impôts locaux plus lourds que dans l'habitat ancien et où les résidents des HLM financent les espaces extérieurs dans leurs charges locatives.

Sachez qu'en 2006 nous sommes déterminés à porter efficacement vos attentes.

Ensemble, réapproprions-nous notre ville.

Bien à vous

**Jean Point, conseiller municipal et
président du Groupe**



L'eau : une denrée universelle convoitée par le privé !

En ce début d'année 2006, deux dossiers liés à notre alimentation en eau potable ont retenu toute notre attention. Ils méritent également la vôtre.

Le premier dossier concerne le syndicat intercommunal de la moyenne vallée du Gier

(barrage du Dorlay) dont le contrat d'affermage avec la Lyonnaise des Eaux arrivait à son terme. C'était l'occasion de réintégrer la gestion de ce service dans le patrimoine intercommunal et de baisser le prix de l'eau de 30% !

Au lieu de cela les élus municipaux des différentes communes ont décidé, à la majorité, de reconduire le contrat de la multinationale La Lyonnaise dont la proposition était plus onéreuse que celle de l'entreprise indépendante Cholton.

C'est une décision SCANDALEUSE et IRRESPONSABLE.

J'ai demandé au conseil municipal de Rive de Gier qu'une plainte soit déposée et je me félicite qu'aujourd'hui le Tribunal Administratif me donne raison.

La Lyonnaise des Eaux n'a pas apprécié : elle espère que ce jugement sera invalidé en appel.

La population des cantons de Rive de Gier et de la Grand-Croix doit réagir auprès de ses élus municipaux, des Maires pour exiger que l'intérêt des consommateurs soit pris en compte et que la décision de re-municipaliser ce service soit l'objectif à atteindre.

Le second dossier concerne le conseil municipal de Rive de Gier et notre service des eaux.

Il y a quatre ans, la municipalité prévoyait une extension de la station de traitement située route de Sainte-Croix afin de respecter les normes européennes. Elle fit appel à un cabinet privé, qui proposa un concours sous forme d'appel d'offres. Le résultat fut l'abandon du projet en raison de son coût mais cela ne résolvait pas la question des normes à respecter !

Comme pour d'autres dossiers, la majorité municipale se terra dans un mutisme total puis en 2004, la demande ressurgit pour justifier

l'augmentation de 10 % du prix du mètre cube d'eau avec pour autres arguments la vidange du barrage.

Résultat : un budget bénéficiaire permettant de constituer des provisions très importantes (2.673.334 €) alors que la réhabilitation de la station de traitement, dans le meilleur des cas, aura lieu fin 2006 –début 2007 et que nouvelles ressources (+ 102.559 €par an) sont prévues par la vente d'eau potable à Saint Joseph et Saint Martin la Plaine .

Il était donc inutile de prévoir une nouvelle augmentation pour 2006 !

Monsieur le Maire a même hésité lors du débat consacré aux orientations budgétaires puis a fait voter, lors du budget, une augmentation de 2% ce qui va gonfler à nouveau la trésorerie.

Face à l'argumentation de l'opposition sur les difficultés des familles et le recul de leur pouvoir d'achat, le Maire se retrancha derrière les futurs travaux qu'il estime à 4 millions d'€ alors qu'il avait lui-même déclaré en commission d'appel d'offres, quelques semaines plus tôt, que cela représentait environ 3 millions d'€!

La gestion du service est faite en dépit du bon sens, elle pénalise fortement les consommateurs et permet à la commune de se faire de la trésorerie sur leurs dos !

Il faut réagir ! Exiger une gestion plus transparente et plus rigoureuse. L'eau est un élément naturel et indispensable à tous. Quel que soit notre pouvoir d'achat, il doit être fourni au plus juste prix !

*** Par André GERY, Conseiller municipal et ancien maire**

Circulation centre-ville : un bouchon chronique très mal inspiré !

Ca bloque, ça coince, ça bouchonne depuis de longues semaines dans le centre de Rive de Gier. Les paris vont bon train, quant à eux, sur le temps qu'il faut pour traverser la ville. 15 minutes, 25 ? Qui dit mieux ?

Et pendant que les automobilistes s'impatientent au volant de leur véhicule, les piétons sont soumis à de grosses doses d'oxyde de carbone et autres résidus toxiques de gaz d'échappement. Même les illuminations du 8 décembre en ont pâti, le public ayant certainement jugé plus sage de rester à la maison plutôt que d'affronter la grande congestion ripagérienne !

Evidemment, une question est sur toutes les lèvres. **Va-t-on enfin circuler normalement quand les travaux de la place de la Libération seront terminés ?** Bonne question mais fausse réponse qui nous est délivrée par la majorité municipale qui communique sur ce thème sensible de façon très inappropriée avec le slogan « respirer »

Car Rive de Gier est située au fond d'une vallée très étroite qui ne laisse que très peu d'alternatives dans le domaine de la circulation automobile. Jean-Claude Charvin et son équipe ont décidé de consacrer une somme importante (plus d'1 milliard d'anciens francs) à la réhabilitation de la place mais également de créer des réductions de chaussée en investissant de façon très négative dans du béton, de l'asphalte et des bordures en granit.

Bref partout où il y avait l'espace pour deux files de véhicules, maintenant on attend à la queue leu leu. C'est le cas rue Jules Guesde (avant le feu tourne à droite pour aller à Saint Martin), mais aussi cours Nelson Mandela (avant la gare routière), sur le cours de Verdun où la mairie a fait construire des sortes de chicanes-entonnoirs. C'est également le cas boulevard Fleurdelix où la « terrasse » construite en face de la Caisse d'Epargne gêne considérablement le passage des cars scolaires et autres gros gabarits. Sans compter la mise en sens interdit montant de la

rue de Tochissonne qui renvoie toutes les voitures, venues sur la zone commerciale de Champion, en plein centre-ville quand elles veulent reprendre le chemin des communes des coteaux du Jarez.

Bref une multiplication d'erreurs qui doivent être rectifiées au plus vite si l'on veut retrouver une certaine sérénité dans Rive de Gier qui a également besoin de rester attractive pour que vive son commerce de proximité !

*** Par Martine CORTINOVIS, Conseillère municipale**

Le rôle fondamental de l'opposition

Le groupe d'élue(s) de gauche fait fonctionner la démocratie locale par ses interventions, propositions mais aussi ses critiques de la politique de la majorité municipale. Avec pour seul objectif, l'intérêt général !

La majorité doit en tenir compte et par exemple l'installation des abribus et la finalisation des chantiers en souffrance dans le centre-ville sont la conséquence de nos remarques. Jean-Claude Charvin, à qui nous avons reproché le manque d'implication dans le dossier de la verrerie Duralex a dû se déplacer en personne au tribunal de commerce d'Orléans après des absences remarquées aux réunions en Italie et au Ministère. On apprend que la ville est en train de faire construire un site Internet afin de faciliter l'accès aux services publics. Une lacune, pour une ville de la taille de Rive de Gier, que nous mettions en exergue depuis plusieurs années déjà. Enfin, la majorité a accédé à nos demandes répétées concernant la mise en place d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite.

Mais nous avons besoin de vous, de vos idées et suggestions.

Pour nous joindre :

Le groupe compte 4 élu(e)s : Caroline Benoumelaz, Martine Cortinovic, André Géry et Jean Point.

Si vous souhaitez entrer en contact avec nous ou nous soumettre une question que vous aimeriez voir débattre en conseil municipal, vous pouvez nous joindre par :

-Courriel :  demarche.citoyenne@voila.fr

-Courrier :  **Elus de l'opposition Ruche des citoyens 7, cours du 11 novembre 42800 Rive de Gier**

-Téléphone :  06 79 05 15 34

L'École ne doit pas être soumise à la dictature de l'argent !

L'école, lieu fondamental de l'apprentissage citoyen et de la formation sociale de l'enfant, subit la politique gouvernementale qui, pour baisser l'impôt des plus riches, fait des économies sur son dos. Cela se traduit par des suppressions de postes sans tenir compte des réalités locales.

C'est avec un sentiment d'injustice que nous avons réagi à l'annonce de fermeture des classes au Grand-Pont et à Prugnat.

En mars 2005, nous avons dénoncé, au conseil municipal, la fermeture de deux C.L.A.D. (classes d'adaptations animées par des enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté) à Burdeau et à Prugnat sans réaction de M Charvin et de son équipe !

Aujourd'hui ces enfants, en réelles difficultés, n'ont plus le soutien éducatif dont ils auraient besoin pour commencer une scolarité "normale", de plus cette pédagogie adaptée luttait efficacement contre l'échec scolaire qui est le terreau de la petite délinquance !

Nous soutenons que l'Inspection Académique doit résolument se tourner sur le qualitatif plutôt

que de traquer le quantitatif et regrettons que la municipalité ait décidé d'aller dans cette voie avec par exemple, le regroupement des écoles. Des classes allégées permettent de mieux suivre le rythme des enfants, de favoriser le travail des enseignants et de lutter contre l'échec scolaire donc d'améliorer la qualité de vie inter-générationnelles dans le centre-ville.

Mais M Charvin veut peut-être faire, lui aussi, des économies ?

A cela s'ajoute un accueil périscolaire devenu payant depuis septembre 2005 ce qui a provoqué une baisse de fréquentation de 40% sur l'accueil du matin et du soir en maternelle et de 19% sur l'accueil du matin en primaire.

Soit 859 enfants qui ont déserté ces lieux d'accueil depuis que leurs parents doivent mettre la main au portefeuille !

A quand les études payantes en primaire ?

En contrepartie la somme attribuée par la mairie aux écoles pour chaque enfant n'a connu aucune augmentation depuis plusieurs années alors que le prix des fournitures scolaires (livres, cahiers, stylos..) ne cesse de croître.

Alors nous sommes en droit de nous demander si nos enfants partent dans la vie avec les mêmes chances.

***Par Caroline BENOUMELAZ,
Conseillère municipale**

Economie : des promesses, rien que des promesses !

En qualité de vice président du conseil général de la Loire, chargé de l'économie, Jean-Claude Charvin est le Monsieur Emploi du département. Il semble détenir du pouvoir et des moyens mais que fait-il pour sa ville ? Des promesses, rien que des promesses !

Ne nous a-t-il pas annoncé depuis 1996 sur la zone Jean-Baptiste Berliet trois implantations industrielles : Gaillard /Seka Marcoux puis J.P.L. Etiquettes et enfin Almet sans aucune concrétisation.

Compte tenu de cet échec en matière industrielle, le Maire recherche la facilité et s'oriente vers du commercial en annonçant l'implantation d'un Bricomarché : un sujet qui divise les commerçants eux-mêmes car cela pourrait précipiter la chute de ceux qui résistent face à la grande distribution en animant nos rues et en pratiquant du lien social.

Nous réaffirmons notre attachement à des implantations industrielles pour notre cité qui sont génératrices de besoins en matière de services ce qui constitue un maillage économique solide. Ce n'est malheureusement pas la voie qu'a choisie M Charvin !

Enfin que penser de ces stratégies municipales qui consistent à supprimer le service économie de la mairie, à accorder du crédit à M Froger, le repreneur de la verrerie Duralex avec un capital tellement faible qu'il consistait lui-même un désaveu et avec toutes les conséquences désastreuses vécues par les salariés et les créanciers ?

Mais Jean-Claude Charvin a l'habitude des promesses, il nous en fera bien de nouvelles dans quelques temps. D'ici là il claironne, à longueur de bulletin municipal, que la situation de l'emploi s'améliore sur la ville. Sur ce sujet, on est pas nombreux à le croire !

Jean POINT